Préciser les coordonnées complètes du porteur du dossier, qui sera le correspondant de PHILAPOSTE :

Date de la demande :

**Vous suggérez l’émission d’un timbre-poste sur le thème suivant (précisez l’intitulé du timbre et l’année d’émission souhaitée) :**

Le programme philatélique est décidé, deux ans avant l’année de sa réalisation, après avis de la commission philatélique, constituée de personnalités expertes de La Poste ou extérieures.

*Afin d’instruire le dossier se rapportant à votre demande, merci d’apporter des éléments de réponse aux rubriques ci-après, en supprimant post-instruction les commentaires en bleu.*

**Intérêt du timbre :**

Le thème doit avoir une importance au moins nationale, voire internationale.

*Quels sont les éléments objectifs permettant d’apprécier cette importance ?*

**Communication générale :**

Dans quel contexte cette émission éventuelle s’inscrit-elle (anniversaire, exposition…) ?

Des événements du type animations, manifestations, cérémonies… ayant un rapport direct avec le sujet du timbre sont-ils prévus ?

*Si oui, merci de préciser ce programme d’animation prévisionnel, en indiquant quels organismes et responsables interviendraient dans ce cadre (mission dédiée, office de tourisme, structure territoriale, soutien d’entreprises, présence de personnalités et d’élus,…) ? Si non, merci de préciser ce qui pourrait être envisagé afin de donner à cette émission un retentissement national, avec si possible dates, lieux, personnalités susceptibles d’être présentes.*

# Communication pour l’émission du timbre :

Si le timbre voyait le jour, quelles actions de communication pourraient être réalisées (presse écrite, radio, télévisuelle ; inauguration ; information du public, etc.) ?

*Préciser notamment les personnes responsables et les médias concernés.*

Un plan de communication pour cette sortie est-il prévu ? Si oui, quels en seraient les éléments marquants ?

*Envisagez-vous d’acheter le timbre pour vos événements ?*

# Soutiens :

Cette demande est-elle soutenue par les élus locaux, les médias, des entreprises, des associations ? Merci de préciser le détail de ces soutiens.

**Action promotionnelle :**

Des actions spécifiques pour faire venir le public lors de la mise en vente « Premier Jour » du timbre sont-elles envisagées ? Des organismes, des entreprises, des collectivités sont-elles susceptibles d’acquérir le timbre pour le faire connaitre via leur courrier ? Si oui, à quel niveau ? Disposez-vous d’un espace de vente pour proposer les produits ? Envisagez-vous d’acheter des produits ? Si oui, quelle quantité ?

**Documentation :**

Afin de compléter le dossier, pouvez-vous joindre une documentation relative au thème à traiter (biographie s’il s’agit d’un artiste ou d’un personnage célèbre, renom du site avec taux de fréquentation annuel, importance de la commémoration…).

**Personnes concernées :**

Quelles sont les personnes directement concernées par ce projet (ayant droit pour les personnes ou les sites) ? Quels sont leurs droits juridiques ?

*Si une association philatélique est associée au projet, préciser laquelle.*

**Illustration :**

Dans le cas où l’émission serait retenue, La Poste, qui prend entièrement en charge les frais de fabrication et de commercialisation de tous les timbres, est seule responsable du choix de l’artiste chargé de la conception de la maquette du timbre.

*Toutefois, à titre indicatif, et sans aucun engagement de La Poste sur ce point, quelle pourrait être selon vous l’illustration envisageable ?*

Si le timbre concerne une personne : joindre l’accord écrit des ayants droit.

Si le timbre concerne une ville ou un site : joindre l’accord écrit du maire ou du propriétaire du site

**Cette demande de renseignements ne préjuge en rien de la décision finale, la Commission philatélique devant opérer une sélection difficile et rigoureuse. Sur plusieurs centaines de demandes déposées chaque année, seulement une cinquantaine peuvent être retenues et s’intégrer à la structure du programme philatélique (équilibre territorial, neutralité du sujet traité, respect de la parité, intérêt national du sujet, etc.).**

Pour plus de précisions : votre contact Philaposte : [**soraya.cas@laposte.fr**](mailto:soraya.cas@laposte.fr) **Responsable du programme philatélique** : +33 (0)7 88 70 00 02

Le dossier est à renvoyer de préférence par mail

Par exception : tout envoi de document ne pouvant être scanné est à cette adresse :

PHILAPOSTE – RESPONSABLE DU PROGRAMME PHILATÉLIQUE

111 boulevard Brune

CP D142

75618 PARIS CEDEX 14